



Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Stiftung der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondazione della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano

EDITEUR

Fondation pour la Garde Suisse
Pontificale au Vatican
Route de la Cité-Bellevue 6
Case postale 622
1701 Fribourg

Téléphone +41 78 245 15 80
stiftung@schweizergarde.ch
www.schweizergarde.ch

PHOTOS

Page de garde © Jessica Krämer
2 © Garde Suisse Pontificale
4 © Oliver Sittel
6 © Jessica Krämer
9 © Garde Suisse Pontificale
12 © Jessica Krämer
14 © Vatican Media
16 © Jessica Krämer
18 © Vatican Media
19 © Ferdinand Jaeger
19 © Vatican Media
20 © Jessica Krämer
23 © Garde Suisse Pontificale
28 © Oliver Sittel
32 © Kurt Reichenbach
36 © Oliver Sittel

TRADUCTION

Dr. J. Maurice Zufferey

CONCEPTION

Monika Salzgeber, Zurich



RAPPORT ANNUEL

2023

FONDATION POUR LA GARDE
SUISSE PONTIFICALE
AU VATICAN



FONDATION POUR
LA GARDE SUISSE PONTIFICALE AU VATICAN

RAPPORT ANNUEL 2023

La Fondation pour la Garde Suisse Pontificale avec siège à Fribourg (Suisse) a été créée en l'an 2000 dans le but de s'engager en faveur de la pérennité de la Garde.

Le but de la Fondation est de soutenir la Garde Suisse Pontificale et ses membres sur le plan financier, matériel et social.



TABLE DES MATIÈRES?

	Message de la Présidente du Conseil de fondation, Mme Ruth Metzler-Arnold	7
1	Domaines de soutien de la Fondation	10
1.1	Instruction de base et formation continue	13
1.2	Soutien aux familles et enfants	15
1.3	Contributions à la réinsertion professionnelle	17
1.4	Activités culturelles	18
1.5	Infrastructure et équipement	21
1.6	Recrutement et relations publiques	22
2	Entretien avec Michele Labriola, Vice-Caporal et père de famille	23
3	Groupe des 147	26
4	Une année riche en événements	27
5	Conseil de fondation	30
6	Finances / Bilan / Compte de résultats	33
7	Dons et contributions de soutien	37
7.1	Frais administratifs	37
7.2	Révision des comptes	38
7.3	Donations	38
7.4	Comptes pour les dons	39



RUTH METZLER-ARNOLD

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE FONDATION

„ Le service au sein de la Garde est une activité attrayante, exigeante et responsabilisante. Nous devons mieux le faire connaître dans le public. “

Chère lectrice, cher lecteur,

Devenir Garde suisse pontifical est un honneur, et les années passées auprès de cette institution changent la vie des jeunes gens qui assument cette immense responsabilité. La Garde offre des expériences passionnantes et permet une ouverture vers un monde très particulier, que peu de personnes ont l'occasion de découvrir avec une telle profondeur. C'est apprendre des langues et suivre des formations, c'est vivre une camaraderie à nulle autre pareille, c'est voyager pour certains. Être Garde, enfin, c'est aussi satisfaire un besoin spirituel et permettre de vivre sa croyance au quotidien, à tout moment, dans son travail aussi.

Et pourtant, cette fonction au service du Saint-Père n'est de loin pas un emploi comme un autre. Son exercice représente une vocation et requiert un engagement sans faille. Les horaires sont étendus et souvent irréguliers ; le danger est potentiellement présent à chaque instant ; les conditions matérielles ne sont pas luxueuses. La Garde suisse pontificale est l'un des symboles les plus forts de la Suisse à l'étranger, mais elle exige beaucoup de ses membres.

C'est pourquoi la Fondation a accueilli avec une grande joie la décision du Pape François en 2019 d'accepter le mariage pour tous les Gardes après cinq années de service, quel que soit leur grade – l'accès à une vie de

famille était auparavant réservé aux officiers avec un grade de caporal ou supérieur. Or une épouse et une famille sont un soutien très fort pour les Gardes dans leur quotidien, et aussi un facteur de rétention important puisque les Gardes peuvent ainsi concilier leur vie professionnelle et personnelle, leur vie d'homme et de soldat. Il s'agit également d'un atout pour le recrutement de nouveaux Gardes, qui est une préoccupation constante pour la Fondation.

La vie quotidienne des familles de Gardes demande des ajustements pratiques conséquents. En effet, il y a peu de possibilités de logement adaptées aux familles dans la caserne ou au sein du Vatican, et il faut souvent se résoudre à se loger dans la ville de Rome. Les besoins financiers supplémentaires qu'implique la naissance d'un enfant doivent aussi être considérés.

La Fondation a donc consacré plus de 20% de ses engagements en 2023 au soutien aux familles. Elle décline ce soutien sous différentes formes, en assumant les frais de scolarité de l'École suisse de Rome et en prenant en charge des cours de sport ou de musique, afin qu'un éventuel retour en Suisse soit plus facile pour les enfants. Elle contribue aussi aux allocations familiales et aux frais de logement, ainsi qu'à l'élargissement des assurances maladie et accident à toute la famille.

Je tiens ici, au nom de la Fondation, à remercier profondément tous les généreux donateurs qui nous permettent d'apporter ce soutien matériel, financier et social aux Gardes, dans ce domaine comme dans tous les autres. Dans un monde aussi incertain et dans une profession si pleine de défis, nous considérons que soutenir les familles est l'un des meilleurs moyens d'apporter aux Gardes la stabilité et la sécurité émotionnelle dont ils ont besoin, comme nous tous d'ailleurs. Finalement, l'avenir de la Garde passe peut-être par les enfants.

Ruth Metzler-Arnold

Ancienne Conseillère fédérale
Présidente du Conseil de fondation



DOMAINES DE SOUTIEN DE LA FONDATION

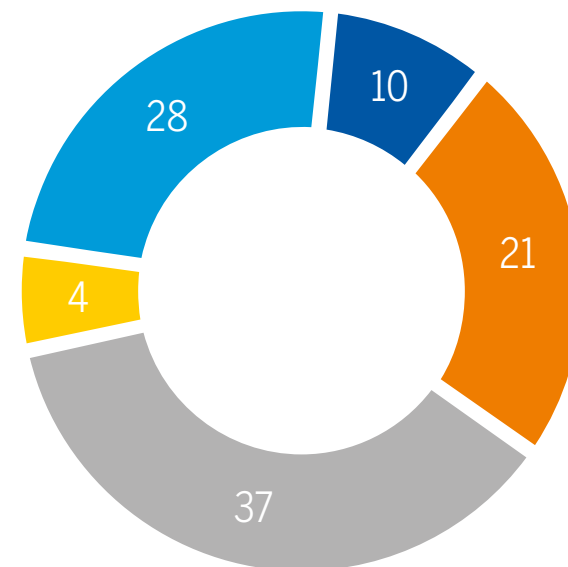
Conformément à son but, la Fondation de la Garde Suisse Pontificale au Vatican soutient différentes activités visant à améliorer les conditions de vie des membres de la Garde à Rome et finance des activités de recrutement en Suisse afin de trouver chaque année suffisamment de nouveaux gardes. En outre, elle verse des contributions pour les familles, la formation, les assurances et l'infrastructure et elle encourage les relations publiques de la Garde. Les différents projets sont regroupés en six domaines de soutien :

Les différents projets sont regroupés en six domaines de soutien :

- Formation et perfectionnement
- Soutien aux familles et aux enfants
- Contributions à la réinsertion professionnelle en Suisse
- Activités culturelles
- Infrastructure et équipement
- Recrutement et relations publiques

DOMAINES DE SOUTIEN 2023

En %



■ Instruction de base et formation continue

■ Amélioration de l'infrastructure et de l'équipement

■ Soutien aux familles et aux enfants

■ Recrutement et relations publiques

■ Contributions à la réinsertion professionnelle en Suisse



1.1

INSTRUCTION DE BASE ET FORMATION CONTINUE

Afin de garantir une exécution consciencieuse des tâches exigeantes en matière de service de sécurité en faveur du Saint Père, les gardes prennent régulièrement part à des cours d'instruction et de formation internes et externes.

Un effort principal est porté sur la formation en tant que Spécialiste en sécurité et surveillance, conclue par un diplôme fédéral (VSSU). Déjà plus de 100 gardes ont accompli avec succès cette formation. Les coûts de celle-ci sont pris en charge par la Fondation. Les compétences ainsi acquises servent non seulement à l'accomplissement des tâches du service quotidien au Vatican, mais facilitent également la réinsertion professionnelle en Suisse après le temps de service à Rome.

Pour cette raison, la Fondation finance également des cours de formation continue spécifiques, de manière à ce que notamment les cadres demeurent à jour quant aux pratiques professionnelles qui sont les leurs.

En outre, la fondation soutient depuis cette année des cours de langue pour les nouveaux gardes. Ceux-ci ont la possibilité de suivre un cours d'italien de plusieurs semaines à Assise avant d'entrer en service. En cas de réussite à l'examen reconnu par l'État, la fondation participe aux frais.

Dans le cadre de la planification pluriannuelle de la fondation, les dépenses pour le soutien de la formation et du perfectionnement s'élèvent à environ CHF 80'000.



1.2

SOUTIEN AUX FAMILLES ET ENFANTS

Dans sa caserne, la Garde Suisse Pontificale héberge également des gardes mariés et leurs enfants. Après cinq ans de service, les gardes ont l'autorisation de se marier et de fonder une famille. En 2023, cela a été le cas pour 24 couples avec un total de 20 enfants. L'enseignement scolaire et les activités extrascolaires des enfants entraînent des coûts élevés, qui sont atténués en Suisse par les allocations familiales.

Afin de soulager les budgets familiaux, la Fondation s'engage de plusieurs manières. Elle paie des allocations familiales selon le modèle suisse et les conditions pratiquées dans le canton de Fribourg, siège de la Fondation. C'est ainsi que sont soutenues des activités extrascolaires telles que sportives ou de formation musicale.

En outre, la Fondation veille à ce que les enfants puissent bénéficier de formations scolaires selon les standards suisses auprès de l'Ecole Suisse à Rome. L'offre proposée par celle-ci débute avec le jardin d'enfants, suivi de l'école primaire pour se conclure par les cours menant aux certificats de maturité fédérale. Ceci permet ainsi aux personnes concernées une entrée en apprentissage ou une passerelle automatique en direction des hautes écoles en Suisse (HES, universités). En 2023, dix enfants ont fréquenté l'Ecole Suisse de Rome.

La Fondation participe aux coûts annexes de logement des familles et prend en outre à sa charge depuis 2021 les coûts liés à une protection supplémentaire d'assurance accidents et maladie pour les gardes dès leur troisième année de service (comblement des lacunes de couverture).

Dans le cadre du plan financier pluriannuel de la Fondation, les dépenses liées au soutien des familles et des enfants se montent à environ CHF 180'000 par an.



1.3

CONTRIBUTIONS À LA RÉINSER-TION PROFESSIONNELLE

C'est une préoccupation importante du commandement de la Garde que ses membres puissent s'acquitter durant leur temps de service à Rome de leurs cotisations à l'AVS suisse. Ceci doit permettre d'éviter des lacunes de cotisations pouvant entraîner, lors du retour en Suisse, des réductions massives de prestations de rentes vieillesse. Dans ce sens, la Fondation finance la moitié des cotisations à l'AVS volontaire.

Afin d'offrir aux cadres une perspective de carrière attrayante, la Fondation soutient le financement d'un plan d'épargne retraite telle qu'il est d'usage en Suisse. L'objectif est de faciliter, pour les cadres de la Garde retournant en Suisse après leur temps de service, leur réinsertion dans le marché du travail.

Le plan financier à moyen terme de la Fondation prévoit pour ce domaine de soutien un montant de l'ordre de CHF 260'000 par an.

1.4

ACTIVITÉS CULTURELLES

Afin de soutenir la cohésion et le développement spirituel des gardes, le commandement de la garde organise différents pèlerinages et voyages à Lourdes ou en Terre Sainte, auxquels les gardes peuvent participer moyennant une petite contribution à leurs frais.

La Fondation soutient ces activités ainsi que diverses activités sportives et entraînements par des contributions financières. Le budget pour les activités culturelles s'élève à environ 50'000 CHF par an pour les prochaines années.



Pèlerinage à Lourdes



Soirée grillade dans la cour d'honneur de la caserne



Le FC Guardia lors de la Coupe du Vatican



1.5

INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT

MORIONS

A côté du béret, leur coiffure quotidienne, les Gardes portent, lors des jours de fêtes importants, un prestigieux casque en acier poli, le morion.

Chaque morion est une pièce unique. La Garde dispose actuellement de 75 exemplaires, mais du fait de leur forme ajustée individuellement, ceux-ci ne peuvent pas être portés indifféremment par n'importe quel garde. Un forgeron travaille environ 130 heures pour former un morion. Les fines décorations gravées et les travaux de précision sur les rosettes, la finition du cimier et les supports du panache de plumes orné de feuilles de chêne sont particulièrement longs à réaliser.

CUIRASSES

La Garde dispose de nombreuses cuirasses de valeur historique. Les plus anciennes ont été fabriquées vers 1580, la plupart d'entre elles proviennent toutefois du 18^{ème} siècle. Les plus belles d'entre elles furent portées, jusque dans les années 1970, lors des cérémonies de canonisation et de réceptions d'Etat officielles, puis plus tard uniquement lors de la cérémonie d'assermentation des nouveaux gardes le 6 mai de chaque année.

Mais le temps fait son œuvre sur ces armures historiques, sur lesquelles les traces d'usure sont maintenant bien visibles. Afin d'assurer le maintien de ces somptueuses armures, il faut les remplacer par des copies. Des répliques conformes aux originaux peuvent être élaborées par un travail manuel minutieux, et elles peuvent être à nouveau portées également à Noël et à Pâques depuis 2011.

Nous prévoyons pour l'acquisition de morions supplémentaires, ainsi que de cuirasses et armes spécifiques, des dépenses de l'ordre de CHF 10'000 par an.

1.6

RECRUTEMENT ET RELATIONS PUBLIQUES

Pour que la Garde puisse remplir entièrement sa mission et de manière professionnelle, un effectif réglementaire de 135 gardes doit être maintenu dans la mesure du possible. Pour un hallebardier, le temps de service minimal est de 26 mois. Une grande partie des hallebardiers quitte alors la Garde. Ainsi, environ un quart de l'effectif – à savoir environ 35 hommes – doit être remplacé annuellement.

Le commandement de la Garde est soutenu professionnellement dans ses activités de recrutement par le Centre d'Information et de Recrutement (IRS) à Glaris. En outre, la Fondation fournit un soutien financier en faveur de l'élaboration et la mise à disposition de matériel de promotion, d'une présence physique dans des salons de l'emploi et de semaines de découverte au Vatican pour potentiels jeunes intéressés. Durant celles-ci, ces jeunes se familiarisent avec les tâches de la Garde et se forgent une impression de la vie des gardes dans leurs quartiers. La Fondation prend en charge une partie des frais de voyage et de séjour des participants.

Afin de fournir au grand public une information régulière sur la Garde, la Fondation prend en charge une partie des coûts liés à la publication régulière du magazine *Il Messaggero*, ainsi qu'à l'élaboration de vidéo-clips, brochures et autre matériel de publicité. Elle soutient aussi financièrement le nouveau service de presse et le bureau de liaison en Suisse à Berne.

En raison de son but, la Fondation de la Garde Suisse Pontificale tient beaucoup à soutenir efficacement le commandement de la Garde lors du recrutement. Nous prévoyons dans ce but des dépenses d'environ CHF 250'000 par an.

2

ENTRETIEN AVEC MICHELE LABRIOLA, VICE-CAPORAL ET PÈRE DE FAMILLE



« Nous, les Gardes suisses, avons besoin d'épouses fortes, qui nous aident à tout surmonter. »

En 2019, le Pape François a introduit un changement permettant à tous les Gardes, quel que soit leur rang, de se marier après cinq années de service. C'est le Vice-Caporal Michele Labriola qui a été le premier hallebardier de l'histoire, après plus de 100 ans, à bénéficier de ce nouveau régime. Après une demande en règle sur la place Saint-Pierre, lui et son épouse se sont dit 'oui' le 31 octobre 2019.

Quand avez-vous rejoint la Garde suisse ? Quel est votre rôle aujourd'hui ?

J'ai rejoint la Garde suisse pontificale en novembre 2014, alors que j'avais 23 ans. J'ai aujourd'hui le grade de vice-caporal.

Depuis combien de temps êtes-vous marié ?

Nous célébrerons cette année notre cinquième anniversaire. Nous avons échangé le 'oui' de notre vie le 31 octobre 2019.

Pouvez-vous nous raconter votre histoire d'amour ? Où vous êtes-vous rencontrés et quand avez-vous décidé que vous étiez faits l'un pour l'autre ?

Nous nous sommes rencontrés sur la place Saint-Pierre grâce à un cousin de mon épouse : il venait à Rome pour un entretien d'embauche et elle l'a accompagné. Il m'a écrit pour prendre un café, et le destin a voulu que je sois libre ce matin-là de juin. C'est ainsi que nous nous sommes rencontrés. Après un mois de rencontres et d'échanges de messages, nous formions déjà un

couple. Je l'ai demandée en mariage sur la place Saint-Pierre peu après la publication de la modification du règlement sur le mariage. Après une période de fiançailles, je suis devenu le premier hallebardier après plus de 100 ans à me marier.

Et un enfant est arrivé...

Notre premier enfant est arrivé le 9 août 2021 et nous l'avons appelé François, en l'honneur du Pape.

Est-ce qu'il va à l'école ? Y a-t-il une «bande» d'enfants de la Garde suisse ?

Notre fils entrera au jardin d'enfants en septembre, et ce sera une grande étape pour lui comme pour nous. Pour moi, il est très important qu'il puisse fréquenter l'école suisse. Ce qui est bien à la Garde, c'est qu'il y a tellement d'enfants d'âges différents, et les voir jouer dans la cour donne un sentiment de famille. On ne s'ennuie jamais ici !

Quelles langues leur parlez-vous et quelles langues parlent-ils ?

Francesco ne parle pas encore beaucoup, mais il est très attentif. La plupart du temps il est avec sa maman : il parle et entend l'italien. Quand il est avec moi, j'essaie de parler l'allemand, qui est très important pour moi. Mais j'espère qu'il fera l'effort d'apprendre le plus possible de langues, en bon Suisse.

Quelles sont vos conditions de vie en famille ?

Nous vivons en dehors du Vatican. Le logement fourni par le Vatican est bon, mais vivre dans une ville de 3 millions d'habitants peut entraîner des désagréments.

Quel est l'impact de vos convictions chrétiennes sur votre vie de famille ?

Si vous êtes un vrai croyant, l'impact ne peut être que positif. Je crois beaucoup au mariage, tout comme mon épouse. Le fondement en est l'amour le respect mutuel, la capacité au compromis et la volonté de se sacrifier pour l'autre. Nous, les Gardes suisses, avons besoin d'épouses fortes, qui nous

aident à tout surmonter et à être convaincus de ce que nous croyons et de ce que nous faisons.

Que pourrait-on faire de plus pour soutenir les familles de la Garde suisse ?

Comme nous avons eu la chance de nous marier, nous nous agrandissons numériquement. Toute aide que nous recevons, sous quelque forme que ce soit, qui nous permette de vivre aussi normalement que possible nous est donc d'un grand soutien. La Fondation nous aide à offrir des études à nos enfants et à être plus sereins à la fin de l'année. Quand on a moins de soucis pour l'avenir, on est plus concentré et plus détendu dans la vie de tous les jours.

Pensez-vous que la possibilité de se marier et d'avoir des enfants est un facteur positif dans le recrutement et dans la vie quotidienne de la Garde ?

Probablement moins en ce qui concerne le recrutement, car la majorité des recrues sont encore très jeunes : je ne pense pas qu'à l'âge de 19 ans on pense immédiatement au mariage. En revanche, pour ceux qui restent plus de cinq ans, c'est certainement un facteur positif. Grâce au Pape François et au Commandant Christoph Graf, nous avons obtenu ce changement important car on ne pouvait se marier auparavant qu'à partir du grade de caporal, et il fallait attendre de surcroît que l'un des logements à notre disposition devienne vacant. Il fallait des années avant de pouvoir se marier. Le but de tout Chrétien est de pouvoir recevoir l'un des sacrements les plus importants, celui du mariage, d'épouser la femme qu'il aime et de voir l'amour de Dieu naître sous la forme d'un enfant. Je crois qu'il n'y a rien de plus beau que cela.

L'interview de Loïc Rossier a été réalisée par Marie-Hélène Hancock, membre du Conseil de fondation.

GROUPE DES 147

Ce cercle de donatrices et donateurs exclusif et important fut créé en 2019. Les membres de ce Groupe des 147 s'engagent à soutenir financièrement la Garde Suisse soit avec un montant annuel d'au moins CHF 3'000 sur cinq années consécutives, soit avec un montant unique d'au moins CHF 15'000 pour une période de cinq ans. A fin 2022, ce groupe compte déjà 73 membres.

Durant une période de cinq ans, les membres du Groupe des 147 sont invités à deux visites exclusives de plusieurs jours au Vatican : une fois lors de l'assermentation des nouveaux Gardes en mai, et une fois lors d'une visite de deux jours en septembre. En outre, ils reçoivent le Messaggero, un bulletin qui informe sur la vie de la Garde.

Au début de chaque année, les membres du Groupe des 147 sont invités, dans un cadre privilégié, à rencontrer une personnalité hors du commun pour discuter de la dimension spirituelle de l'engagement de cette dernière en faveur de la collectivité (cf. page 27).

KONTAKTADRESSEN

reto.jauch@sz-j.com ou raymond.loretan@gmail.com
ou le Secrétariat de la Fondation pour la Garde :

Le cadre historique

Le 6 mai 1527, les troupes de Charles-Quint attaquèrent le Vatican et pénétrèrent aussi dans la Basilique Saint-Pierre. La Garde Suisse combattit courageusement contre un adversaire 25 fois supérieur en nombre. Le commandant Kaspar Röst fut tué. 147 gardes suisses furent massacrés, seuls 42 d'entre eux parvinrent à s'échapper en dernière minute en protégeant la retraite du Pape Clément VII à travers le Passetto, un passage secret dans les murs de la forteresse du Vatican reliant celui-ci au Château Saint-Ange.

En mémoire des 147 Gardes tombés héroïquement en 1527, le cercle de donatrices et donateurs décrit ci-dessus est appelé Groupe des 147

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

En remerciement de leur fidélité et de leur soutien, la Fondation offre aux membres du Groupe des 147 la possibilité de se rencontrer lors d'événements exclusifs en Suisse ou au Vatican. Le programme annuel est toujours soigneusement élaboré autour de nouvelles idées, ce qui est très apprécié par les membres du Groupe. Il permet des moments de rencontre et d'émotions qui restent à jamais gravés dans la mémoire des participants.

RENCONTRE PRIVILÉGIÉE AVEC LE CONSEILLER FÉDÉRAL IGNAZIO CASSIS

Premier jalon du calendrier : la soirée exclusive à l'hôtel Bellevue à Berne début mars 2023 avec le Conseiller fédéral Ignazio Cassis comme invité d'honneur. Lors d'une discussion au coin du feu, le ministre des Affaires étrangères répondit aux questions de Raymond Loretan, membre du Conseil de fondation. Il y fut question du rôle de la Suisse pendant la guerre d'Ukraine ou de la relation avec l'Union Européenne. Ignazio Cassis a par exemple révélé comment il avait vécu l'entretien avec le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et la rencontre des présidents Biden et Poutine avant la guerre, et combien il était important d'y réfléchir ensuite. Le Conseiller fédéral laissa parfois transparaître son côté privé et l'importance qu'il accorde aux valeurs. Celles-ci sont marquées par la religion et la foi. C'est ainsi que son orientation catholique lui est d'un soutien constant, y compris dans sa force personnelle : son calme intérieur profond et bien trempé, comme le décrit son épouse.

Ignazio Cassis a vécu une expérience très particulière avec le pape François. Lors de leur première rencontre, le Conseiller fédéral s'est présenté : «Je suis Ignazio, mais pas jésuite». Lors de leur deuxième rencontre, le pape fut le premier à lui dire : «Ah, vous êtes Ignazio, mais pas jésuite» ! Le public de la soirée sourit à cette anecdote, puis fut ensuite invité à une séance de questions-réponses. Le Conseiller fédéral Cassis se montra toujours ouvert d'esprit, intéressé et curieux durant cet échange.

Après plus d'une heure d'entretien, les quelques quarante membres du Groupe des 147 se montrèrent très satisfaits de l'échange d'idées. Une soirée passionnante et riche en émotions qui se termina par des discussions et des échanges autour d'un apéro riche.

PRESTATION DE SERMENT EN 2023

Comme le veut la tradition, les nouvelles recrues de la Garde prêtent serment le 6 mai dans la cour Saint-Damase du Palais apostolique au Vatican. Outre les représentants officiels de la Confédération suisse, de l'Eglise ainsi que du canton hôte de l'année, les parents, les frères et sœurs des gardes à assermenter sont personnellement invités. Et un nombre limité de donateurs de la Fondation eut également l'occasion en 2023 d'assister à ce moment émouvant de dévouement et d'engagement.



En cette occasion solennelle, les gardes portent l'uniforme de gala avec la cuirasse, qui n'est normalement portée que lors des bénédications papales *Urbi et Orbi*. C'est un moment très émouvant lorsque les jeunes gardes jurent sur le drapeau de la Garde de protéger et de défendre le pape actuel et tous ses successeurs légitimes en cas de besoin, même au péril de leur propre vie.

VOYAGE D'AUTOMNE À ROME

Comme chaque année, des membres du Groupe des 147 se retrouvent à Rome autour du 25 septembre. En ce jour, la Garde Suisse célèbre tout particulièrement la commémoration de son saint patron, Saint Nicolas de Flüe. L'un des moments forts de l'événement est la soirée barbecue avec les familles des gardes dans la cour d'honneur de la caserne. Autour des tables, de belles discussions et rencontres s'engagent entre les familles, les gardes et les membres du Groupe des 147.

Un autre point fort porta sur le somptueux programme que le lieutenant Stefan Zahner élabore régulièrement avec le plus grand soin. En 2023, les lieux et curiosités privilégiés suivants en firent partie : la visite guidée exclusive de l'histoire de la construction de la Basilique Saint-Pierre avec commentaires sur les maquettes d'Antonio da Sangallo et de Michelangelo Buonarroti ; la visite de la Chapelle des reliques ainsi que celle des ateliers de mosaïque. Les invités purent également profiter d'une visite guidée exceptionnelle de la nécropole de la Via Triumphalis. Ce site archéologique est un exemple exceptionnel de tombeau romain. A travers des pratiques et des rites funéraires particuliers, les anciens Romains maintenaient le lien avec leurs défunts et établissaient ainsi un contact avec l'au-delà. Ces activités sont, de manière impressionnante, encore bien reconnaissables.

Enfin, les membres du Groupe des 147 purent également apprécier l'exposé et le dialogue subséquent avec Magr. Daniel Pacho, sous-secrétaire à la Secrétairerie d'État du Saint-Siège. Originaire de Francfort-sur-le-Main, il entra au service diplomatique du Saint-Siège en 2010 et revint à la Secrétairerie d'État en 2018, après des missions au Bénin et en Tanzanie, où il travaille depuis lors au département des relations internationales. Les échanges furent fournis sur le rôle du Vatican dans les conflits et les guerres.

Les membres du Groupe des 147 sont déjà impatients de découvrir le programme du voyage de septembre prochain !

Susanne Giger, Mitglied des Stiftungsrates

CONSEIL DE FONDATION

Les affaires courantes sont prises en charge par un Comité de direction (CdD) ainsi que par la secrétaire de la Fondation.

Le Conseil de fondation se compose en 2021 comme suit :

PRÉSIDENTE

Ruth Metzler-Arnold, Appenzell (CdD)

VICE-PRÉSIDENT

Dr. J. Maurice Zufferey, Cham (CdD)

REPRÉSENTANT DU VATICAN

Christoph Graf, Commandant de la Garde Suisse pontificale, Vatican (CdD)

FINANCES

Dr. Martin Dubach, Zoug (CdD)

COMMUNICATION

Susanne Giger, Zollikon (CdD)

Marie-Hélène Hancock, Genève (CdD)

MEMBRES

Rocco Cattaneo, Bironico

Guido Egli, Meggen

Mgr. Dr. Felix Gmür, Évêque de Bâle

Prof. Dr. med. Philippe Jaeger, Lully sur Morges

Reto Jauch, Zoug

Filippo Lombardi, Melide

Raymond Loretan, Genève

Dr. Jean-Pierre Roth, Collonge-Bellerive

Divisionnaire Dr. Germaine J. F. Seewer, Loèche-Ville

Lukas Schmucki, Rapperswil-Jona

Dr. Urs Schwaller, Tafers

SECRÉTARIAT DE LA FONDATION

Astrid Seiler, Zurich

COMPTABILITÉ

TBO Treuhand, Zurich

SIÈGE DE LA FONDATION

Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican

Me Daniel Zbinden, avocat, Route de la Cité-Bellevue 6

Case postale 622, 1701 Fribourg



6

FINANCES

Durant l'année écoulée, la Fondation a pu compter sur le bienveillant soutien de ses donatrices et donateurs malgré l'annulation de la plupart des événements en Suisse et à l'étranger prévus dans son calendrier. C'est ainsi que la Fondation a pu encaisser, dans l'année fiscale écoulée, un total de CHF 579'021 et soutenir ainsi des projets et dépenses dans le cadre du but de la Fondation pour un montant total de CHF 682'187.

En outre, un montant de CHF 10'750 fut versé en faveur de la Fondation pour la nouvelle Caserne.

Les charges administratives, d'un montant de CHF 42'088, se sont avérées fort mesurées en représentant 7,2% des dépenses totales. Avec un accroissement des activités et des manifestations de la Fondation, ce pourcentage de dépenses va à nouveau légèrement croître à l'avenir.

Malgré les conditions difficiles sur les marchés financiers, la fondation affiche un bilan très solide qui lui permettra ces prochaines années de financer généreusement les domaines de soutien et projets à long terme de la Garde. Une contribution essentielle en ce sens est effectuée par nos divers donatrices et donateurs de forte, mais aussi de moindre importance, ainsi que, pour la quatrième fois, par le cercle des donatrices et donateurs du Groupe des 147.

Au nom de la Fondation et de la Garde Suisse Pontificale, nous exprimons notre vive gratitude à toutes nos donatrices et tous nos donateurs pour leurs contributions. Grâce à vous, il nous est possible de continuer à inspirer et motiver des jeunes Suisses pour un service au sein de la Garde et, ainsi, de maintenir vivante une tradition de plus de 500 ans.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en 1'000 CHF)

ACTIF	2023	2022
Trésorerie	1'133	508
Titres	2'847	2'706
Total de l'actif	3'980	3'214

PASSIF	2023	2022
Passifs à court terme	430	289
Passifs à long terme	1'145	522
Total des fonds étrangers	1'575	811
Capital de la Fondation	100	100
Report des bénéfices	2'303	2'371
Résultat de l'exercice	3	- 68
Total des fonds propres	2'405	2'403
Total du passif	3'980	3'214

COMPTE DE RÉSULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en 1'000 CHF)

	2023	2022
Dons dédiés	365	130
Dons libres	1'027	449
Dons et libéralités reçus	1'392	579
Versements à la Garde	- 506	- 521
Versements à la Fondation pour la caserne	- 5	- 11
Autres Contributions à la Garde	- 197	- 150
Contributions et dépenses	708	682
Bénéfice brut	684	- 103
Frais administratifs et d'informatique	- 41	- 42
Résultat d'exploitation	643	- 145
Résultat financier	- 18	- 191
Résultat avant la variation des provisions	625	- 336
Dissolution de provisions relatives aux projets	- 885	- 199
Constitution de provisions relatives aux projets	263	467
Résultat annuel	3	- 68



7

DONS ET CONTRIBUTIONS DE SOUTIEN

La Fondation pour la Garde Suisse Pontificale peut être soutenue de plusieurs façons différentes : dons libres, dons dédiés (par exemple formation et perfectionnement, achat d'un Morion), autre forme de soutien (veuillez prendre contact avec nous) ou encore adhésion au Groupe des 147.

7.1

FRAIS ADMINISTRATIFS

Le Conseil de fondation, qui œuvre gratuitement, se soucie constamment de maintenir les frais administratifs aussi réduits que possible. Nous veillons ainsi à ce que vos dons soient directement affectés aux domaines de soutien et aux projets de la Garde suisse.

7.2

RÉVISION DES COMPTES

La vérification des comptes est assurée par la société de révision Fiduconsult Fribourg SA, Rue des Pilettes 3, 1700 Fribourg.

Le rapport de révision du 21 mars 2024 pour les comptes 2023 (bilan et compte de résultat ainsi que l'annexe) ne contient aucune réserve.

7.3

TRAITEMENT FISCAL DES DONS

Par décision de l'Administration cantonale des impôts du 4 octobre 2002 et de la Direction des finances de Fribourg, une exonération fiscale s'applique aux dons à la Fondation pour la Garde suisse pontificale au Vatican.

Les dons versés à la Fondation de la Garde Suisse Pontificale sont exonérés de l'impôt sur le revenu en Suisse, conformément à l'article 56, lettres g et h de la loi fédérale sur l'impôt sur le revenu, dans la mesure où ils ne dépassent pas (selon le canton) 10% du revenu imposable réduit par les dons. Les contributions en provenance de l'Union Européenne sont traitées, selon le pays concerné, de manière comparable à la législation suisse.

7.4

COMPTES POUR LES DONS

Pour soutenir les différents domaines de promotion et projets, veuillez adresser votre don à Bénéficiaire / Siège de la Fondation :

Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Route de la Cité-Bellevue 6, Case postale 622, 1701 Fribourg

COORDONNÉES BANCAIRES

Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich
CHF: CH57 0875 7000 0129 2226 1
EUR: CH06 0875 7000 0120 2282 5
USD: CH76 0875 7000 0120 2282 6



Postfinance

CH53 0900 0000 1724 9662 0

Bouton de don sur le site web www.schweizergarde.ch : ici, les dons pour la Garde peuvent être effectués facilement et en peu de temps.

ADRESSE DE CONTACT

Pour toute question concernant les dons / les contributions de soutien / les projets :

Fondation pour la Garde Pontificale au Vatican

c/o Dr. Martin Dubach, Trésorier, Schönegg 6, 6300 Zoug
dubach@schweizergardestiftung.ch

Fondation pour la Garde Pontificale au Vatican

c/o Astrid Seiler, Secrétariat, Gutstrasse 210, 8055 Zurich
seiler@schweizergardestiftung.ch
Téléphone +41 78 245 15 80